



Commission européenne

#BEACTIVE

Semaine européenne du sport

APPEL DE TARTU POUR UN MODE DE VIE SAIN

ACTIONS CONJOINTES EN FAVEUR DE MODES DE VIE SAINS

22 Septembre 2017

Les commissaires Navracsics, Andriukaitis et Hogan reconnaissent que:

- l'inactivité physique, un mode de vie sédentaire et une alimentation malsaine représentent un problème de société majeur en Europe qui a des conséquences négatives sur la santé et le bien-être des individus ainsi que sur l'économie et les systèmes de santé;
- des études scientifiques montrent qu'une activité physique régulière favorise la santé et le bien-être, alors que le manque de pratique est cause de mauvaise santé, en particulier à un stade plus avancé de la vie. Les scientifiques ont également observé les puissants effets du sport sur les performances scolaires et la réussite sur le marché de l'emploi plus tard dans la vie;
- l'obésité, et en particulier l'obésité infantile, est en hausse. Des régimes alimentaires malsains et l'inactivité physique sont au cœur de ce problème;
- des mauvaises conditions de santé et l'obésité ont une influence néfaste sur le bien-être des adultes, ce qui engendre des coûts pour les individus et la société en général. En analysant les statistiques, on constate que les adultes touchés par ces conditions ont tendance à gagner moins d'argent, ont plus de difficultés à trouver un emploi et sont plus exposés au risque d'exclusion sociale;

- la sensibilisation des enfants et des jeunes adultes à l'importance de suivre un régime sain et équilibré et de pratiquer une activité physique appropriée est importante pour les encourager à adopter un mode de vie sain et ainsi préserver leur santé;
- nous devons promouvoir une alimentation saine tout en garantissant un approvisionnement alimentaire sûr, durable et stable.
- les régimes alimentaires malsains et l'inactivité physique, en plus du tabagisme et de l'abus d'alcool, sont plus répandus chez les personnes socialement moins favorisées. Il convient d'adopter des politiques et mesures ciblant ces groupes et les incluant. De telles politiques contribueront à réduire l'exclusion sociale et favoriseront une société plus juste;
- Dans le but de promouvoir une alimentation saine et la pratique d'une activité physique, il est essentiel de renforcer la coopération entre les secteurs de la santé, des sports, de l'éducation et de l'alimentation.

Les commissaires Navracsics, Andriukaitis et Hogan conviennent notamment de prendre les mesures suivantes au cours des deux prochaines années :

1 Accroître le financement de projets encourageant l'activité physique dans le cadre du volet «Sport» du programme Erasmus+, la priorité étant éventuellement accordée à des milieux spécifiques tels que les écoles.

2 Encourager les communautés de la connaissance et de l'innovation, avec le soutien de l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT), de l'EIT Health et de l'EIT Food, à mettre au point et à stimuler des démarches innovantes visant à promouvoir les bénéfices d'un mode de vie sain et à sensibiliser le grand public.

3 Utiliser la semaine européenne du sport pour promouvoir des modes de vie sains, en particulier auprès des enfants, des personnes âgées et des individus issus de milieux défavorisés.

4 Faire la promotion d'un mode de vie sain auprès des enfants et des jeunes, notamment en apportant une aide aux écoles et aux clubs sportifs dans la création et le développement de partenariats.

5 Promouvoir le programme européen de distribution de fruits et légumes et de lait dans les écoles mis en place en août 2017, qui contribue à élaborer des menus plus sains grâce à la distribution de produits agricoles aux écoles et à différentes activités éducatives d'accompagnement, par exemple une boîte à outils à l'usage des enseignants.

6 Soutenir des campagnes de sensibilisation à des habitudes alimentaires saines et augmenter la consommation de fruits et légumes (par exemple, la campagne «5 par jour») par le biais des appels annuels à la promotion des produits agricoles.

7 Poursuivre la coopération entre les services compétents de la Commission afin de coordonner les actions en vue de promouvoir des modes de vie sains et les financements associés.

8 Renforcer les échanges entre les réseaux de la santé et du sport, par exemple à travers des réunions conjointes entre le réseau des points de contact nationaux en matière d'activité physique et



Sport



le groupe de haut niveau sur la nutrition et l'activité physique, et encourager tout autre service compétent de la Commission à participer.

9 Encourager l'adoption de modes de vie sains à travers des événements et des conférences organisés par la Commission, tels que la semaine européenne du sport, la réunion de groupe au sujet de l'activité physique bienfaisante pour la santé prévue par le plan de travail de l'Union européenne en faveur du sport pour 2017-2020, le forum européen sur le sport, la semaine verte internationale de Berlin, et le salon international de l'agriculture à Paris.

10 Inscrire l'activité physique comme une priorité à l'agenda du groupe de haut niveau des représentants des gouvernements sur la nutrition et l'activité physique et de la plateforme d'action européenne sur l'alimentation, l'activité physique et la santé.

11 Entretenir un dialogue régulier au sujet des modes de vies sains avec le Parlement européen, et en particulier avec la commission de la culture et de l'éducation, la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire et l'intergroupe «Sport».

12 Déterminer, au sein des instances compétentes de la Commission, des mécanismes appropriés permettant d'améliorer

la collecte de données existante sur les indicateurs de santé ainsi que sur les interventions et les actions réalisées, notamment celles relatives à l'activité physique, aux comportements alimentaires malsains, à l'obésité et aux impacts sanitaires.

13 Approfondir les recherches et accumuler de nouvelles connaissances sur les habitudes et les comportements des individus en matière de santé, ainsi que sur les facteurs qui guident leurs choix de modes de vie et la façon dont ces derniers ont une incidence sur les critères sociaux de groupes socioéconomiques différents.

14 Favoriser la publication de fiches d'informations par pays tenues à jour relatives à l'activité physique bienfaisante pour la santé, ainsi que la collecte, le partage et la mise en œuvre de bonnes pratiques (telles que l'initiative consistant à autoriser et encourager les médecins généralistes à prescrire une activité physique). Il s'agit en particulier de déterminer les bonnes pratiques permettant d'adopter des mesures économiquement efficaces en faveur de la santé et de la prévention des maladies (en tenant compte de l'inactivité physique), de relayer cette information au groupe de pilotage sur la promotion de la santé et la prévention et la gestion des maladies non transmissibles et d'aider les États membres à mettre en œuvre ces pratiques.

15 Réaliser une étude sur l'activité physique au travail afin de contribuer à promouvoir la santé sur le lieu de travail.

Tibor Navracsics
Commissaire européen
chargé de l'éducation, de la culture,
de la jeunesse et du sport

Vytenis Andriukaitis
Commissaire européen chargé
de la santé et de
la sécurité alimentaire

Phil Hogan
Commissaire européen
chargé de l'agriculture
et du développement rural

Les commissaires Navracsics, Andriukaitis et Hogan adoptent la feuille de route suivante:

Le séminaire portant sur les modes de vie sains organisé pendant la cérémonie d'ouverture de la semaine européenne du sport 2017 à Tartu (Estonie) sera primordial pour renforcer la coordination entre les différents domaines d'action de la Commission, notamment dans la perspective de relever les défis sociaux, sanitaires et économiques posés par des modes de vie malsains, et en particulier l'inactivité physique.

L'appel de Tartu pour un mode de vie sain sera présenté aux organisations sportives lors d'une réunion d'experts en matière d'activité physique bienfaisante pour la santé, qui se tiendra en décembre 2017.

Des ateliers spécifiques relatifs à des modes de vie sains auront lieu lors des deux prochains forums européens sur le sport, aux printemps 2018 et 2019.

Les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements seront évalués lors d'un séminaire sur la thématique des modes de vie sains, qui sera organisé au deuxième semestre de 2019.